

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

N° Identification fiscale: 000016001405697

A. A. D. L ANNABA

PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES

AVIS DE PRESELECTION DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)

TRANCHE INFERIEURE OU EGALE A 100 LOGEMENTS

N° 04/2025/DR05/-AADL-

En application des dispositions de l'article 3.1.1.5.1 de la décision N° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L, L'AGENCENATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » - Direction Régionale d'Annaba, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours National d'Architecture Restreint N°04/2025/DR05/AADL portant maitrise d'œuvre du projet ci-après:

ETUDE ET SUIVI DE LA REALISATION DE 30 LOGEMENTS TYPE LPA + PROMOTION LIBRE AVEC
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION
«RESEAUX TERTIAIRES » APOS 03 COMMUNE DE BOULHAF EDIR-WILAYA DE TEBESSA

Publié au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans les quotidiens nationaux suivants :

AN-NASR le 22/09/2025

HORIZONS le 22/09/2025

Après l'évaluation des dossiers de candidatures (première phase) par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, les soumissionnaires qualifiés ci-après:

N°	Candidats	Eligibilité	Observation
01	GROUPEMENT EL ATLAS (ROUAIBIA LAZHER ET DAAS ABDERAZEK)	ELIGIBLE	Qualifié pour la 2eme phase
02	BET NACEUR CHERIF ABDEL KADER	ELIGIBLE	Qualifié pour la 2eme phase
03	GROUPEMENT R.T.B (RAMDANE MONCEF, TAJIN IBRAHIM ET BOUTARFA ALI)	ELIGIBLE	Qualifié pour la 2eme phase

Sont invités à remettre les plis de leur offre technique, Prestation et financière, sous enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que le numéro objet du concours, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres>>> conformément aux dispositions du cahier des charges dans un délai de Vingt Et Un (21) jours à compter de la première parution de l'avis de présélection, sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres s'effectue le vingt et unième (21) jour de délai de préparation des offres au plus tard à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légaux.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après:

La Direction de l'Agence Régionale << AADL >> d'Annaba.

Sis à Sidi Achour Tour W 01-Annaba-

L'ouverture en séance publique du dossier offre technique, prestation et financière, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Quatorze heure (14 h 00).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pendant un délai de Trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'assister à l'ouverture des plis.